Réponse

1/ Type de mission d'audit :

Il s'agit d'une mission d'audit opérationnel ou d'audit interne, axée sur l'analyse des processus de gestion des créances clients. L'objectif est d'identifier les dysfonctionnements et les risques qui contribuent à l'augmentation des créances insolvables.

2/ Risques potentiels des procédures actuelles :

- **Absence de contrôle de la solvabilité des clients :**
  - Risque d'accorder des crédits à des clients à risque, augmentant ainsi les impayés.
  - Manque de données pour évaluer la capacité des clients à honorer leurs engagements.
- **Latitude excessive de la Direction commerciale :**
  - Risque de décisions de vente basées sur des critères autres que la solvabilité (par exemple, objectifs de vente à court terme).
  - Manque de cohérence dans l'acceptation des commandes.
- **Processus de facturation et de livraison déconnectés :**
  - Risque d'erreurs de facturation et de litiges avec les clients.
  - Manque de suivi des livraisons et des factures impayées.
- **Dépassements d'échéance non suivis :**
  - Risque d'accumulation des créances impayées et de détérioration de la trésorerie.
  - Manque de réactivité face aux retards de paiement, encourageant les clients à ne pas respecter les délais.

3/ Remèdes à proposer à l'entreprise :

- **Mise en place d'une procédure de contrôle de la solvabilité des clients :**
  - Établir un fichier client avec des informations sur la solvabilité (historique de paiement, informations financières).
  - Utiliser des outils d'évaluation de la solvabilité (scores de crédit, informations sectorielles).
  - Définir des limites de crédit en fonction de la solvabilité des clients.
- **Renforcement du contrôle des commandes :**
  - Mettre en place des critères d'acceptation des commandes, en tenant compte de la solvabilité des clients.

    - Impliquer la Direction financière dans le processus d'acceptation des commandes importantes.
    - Créer un service de crédit manager.
- **Amélioration du processus de facturation et de livraison :**
    - Mettre en place un système de suivi des livraisons et des factures.
    - Automatiser le processus de facturation pour réduire les erreurs.
    - Mettre en place des relances automatiques pour les factures impayées.
- **Mise en place d'un suivi rigoureux des dépassements d'échéance :**
    - Mettre en place un tableau de bord de suivi des créances impayées.
    - Définir des procédures de relance graduelles (appels téléphoniques, courriers, mises en demeure).
    - Envisager le recours à des sociétés de recouvrement pour les créances difficiles.

En mettant en œuvre ces recommandations, la SA « DAF » pourra réduire significativement ses créances insolvables et améliorer sa gestion financière.